

Séance du 21 septembre 2026

N° 26.DGS.299

OBJET : Approbation de la convention de partenariat 2026-2027 entre la commune de Pertuis, l'Office de Tourisme de Pertuis et l'association Vélo Loisir Provence

L'an DEUX MILLE VINGT SIX et le vingt-et-un, le Conseil Municipal de la Commune de PERTUIS s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Ilot Saint Pierre situé Place Saint Pierre à PERTUIS, en session ordinaire du mois de septembre sous la présidence de Monsieur Aurélien AUCLAIR et la désignation de Madame Anne-Marie LUCHETTI, en qualité de secrétaire de séance.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs, Naïs MENGIN, Jacques BARONE, Thi Vinh Thuy NGUYEN TALIANA, Michel AUTRAN, Christine GIULIANOTTO, Jean Michel APPLANAT, Anne Marie LUCHETTI, Patrice CHASSAGNE, **Adjoint.**

Jean Marc ACERO, Cécile ANDJERAKIAN, Nicole BLANC, Nathalie BRAMIN, Carine COHEN, William COLOMBARD, Pierre CRUMIERE, Caroline DANDRE, Djivan DERVARTANIAN, Catherine DICHE-JOSEPH, Dominique DIEULOUFET, Cathy FRAIKIN, Laurent LECAULT, Annick LEDUC, Sophie MICHEL jusqu'à 20h00, Jean François MIRETTI, Thierry NICOLAS, Denis ODETTO, Cédric PERRY, Julien POGOLOTTI, **Conseillers municipaux.**

Absents ayant donné procuration :

Anne Priscille BAZELAIRE à Cécile ANDJERAKIAN
Françoise BURDEYRON à Dominique DIEULOUFET
Geneviève CLEMENT à Jacques BARONE
Sophie MICHEL à Catherine DICHE-JOSEPH, à partir de 20h00
Jérôme NARBONNE à Pierre CRUMIERE

Mes chers collègues,

L'association Vélo Loisir Provence œuvre en faveur de la pratique, du développement et de la promotion de l'usage du vélo sur les territoires du Luberon et du Verdon.

Vélo Loisir Provence accompagne les collectivités dans le développement d'équipements et d'itinéraires cyclables et assure des missions de coordination et d'animation à l'échelle régionale.

Dans le cadre de sa politique en faveur des mobilités durables et du développement de la pratique cyclable, la commune de Pertuis souhaite, conjointement avec l'Office de Tourisme de Pertuis, établir un partenariat avec Vélo Loisir Provence.

Ce partenariat vise notamment à :

- promouvoir la pratique du vélo, aussi bien touristique qu'utilitaire, sur le territoire communal et en lien avec les territoires voisins ;
- favoriser des déplacements à vélo sécurisés, continus et agréables pour les habitants et les visiteurs ;
- accompagner le développement et l'amélioration des équipements et infrastructures cyclables ;
- contribuer à l'entretien et à la valorisation de l'itinéraire « Le Pays d'Aigues à vélo » et au développement de « La Durance à vélo » ;
- accompagner le développement du stationnement vélo et le choix des équipements adaptés ;

- développer et promouvoir la marque nationale « Accueil Vélo » ;
- assurer la promotion des itinéraires et de l'offre cyclable ;
- bénéficier de l'expertise de VLP concernant l'évolution des pratiques cyclables et les projets de mobilité.

La convention proposée est conclue pour une durée de deux ans et prend effet à compter du 1er janvier de l'année de sa signature.

Le montant annuel de la cotisation prévu par la convention est fixé à 2 700 €, réparti à parts égales entre les deux partenaires publics :

- 1 350 € par an à la charge de l'Office de Tourisme de Pertuis, au titre notamment de la structuration et du développement de l'offre et des services, de la communication, de la promotion du réseau et des itinéraires ainsi que de l'expertise et de la veille ;
- 1 350 € par an à la charge de la Commune de Pertuis, au titre des projets structurants concernant les équipements et les projets d'aménagement cyclable.

Chaque année, une réunion de bilan devra être organisée et Vélo Loisir Provence transmettra à la Commune et à l'Office de Tourisme un rapport d'activités, un bilan financier ainsi que le projet d'actions pour l'année suivante.

Il est donc proposé au Conseil municipal d'approuver cette convention et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Visas :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2121-29 ;

VU le projet de convention de partenariat tripartite 2026-2027 entre la Commune de Pertuis, l'Office de Tourisme de Pertuis et l'association Vélo Loisir Provence ;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la commune de Pertuis de favoriser le développement de la pratique cyclable et des mobilités actives sur son territoire ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de bénéficier de l'expertise et de l'accompagnement de l'association Vélo Loisir Provence en matière d'aménagements, d'équipements, d'itinéraires cyclables et de développement de la pratique du vélo ;

CONSIDÉRANT que la convention prévoit une participation financière annuelle de la Commune de Pertuis d'un montant de **1 350 €** ;

Au vu de ce qui précède, et oui l'exposé de son Président, le conseil municipal :

A L'UNANIMITÉ

► **APPROUVE** la convention de partenariat 2026-2027 entre la Commune de Pertuis, l'Office de Tourisme de Pertuis et l'association Vélo Loisir Provence, telle qu'annexée à la présente délibération ;

► **APPROUVE** le versement par la commune de Pertuis d'une cotisation annuelle d'un montant de 1 350 €, dans les conditions prévues par ladite convention ;

► **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,
Aurélien AUCLAIR



Certifié exécutoire
 Publié le 28 septembre 2026
 Transmis en Préfecture le :

La Secrétaire de séance

Anne-Marie LUCHETTI



Anne Marie LUCHETTI
 Elu CCAS
 1 oct. 2026



**CONVENTION DE PARTENARIAT
TRIPARTITE
entre
COMMUNE DE PERTUIS**

OFFICE DE TOURISME DE PERTUIS

Et

VELO LOISIR PROVENCE

2026 / 2027

La présente convention est établie :

Entre, l'**Association Vélo Loisir Provence**

Dont le siège social/bureau est situé au Café de la Gare, 835, Avenue de la Gare, 84 440 Robion

représentée par M. Frédéric SACCO, en sa qualité de Co-Président :

ci-après dénommée « VLP »

D'une part,

la **Commune de Pertuis**

Sise à xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

représentée par xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

ci-après dénommée « xxxxxxxxxxxx »

D'autre part.

L'Office de Tourisme de Pertuis

Sise à xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

représentée par xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

ci-après dénommée « xxxxxxxxxxxx »

D'autre part.

PREAMBULE

VLP est une association qui œuvre en faveur de la pratique, du développement et de la promotion de l'usage du vélo sur les territoires du Luberon et du Verdon.

La commune de Pertuis présentation succincte

L'office de Tourisme de Pertuis présentation succincte.

La présente convention a pour objet de préciser l'objet, le montant, les modalités de versement et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée.

ARTICLE 1 : Présentation de l'association :

Créée en 1996, les activités de VLP s'inscrivent dans une démarche globale de tourisme durable :

- En contribuant au développement local des activités économiques (hébergements, restauration, commerces, ...),
- En créant du lien social (via la pratique du vélo et l'organisation d'animations),
- En favorisant une découverte du patrimoine respectueuse de l'environnement (mobilité active non motorisée).

Dans le cadre de son activité, le Parc naturel régional du Luberon et VLP sont liés depuis 2007 par une convention de partenariat engageant officiellement l'association sur les réflexions et actions attachées au développement du vélo sur le territoire du Parc.

Le vélo n'étant plus qu'un objet de développement touristique, l'association accompagne également les acteurs du territoire sur la thématique du vélo au quotidien comme alternative aux déplacements automobiles.

VLP compte en 2026 près de 165 adhérents, regroupés au sein d'un réseau constitué de différents secteurs professionnels du tourisme : hébergements, restauration, sites culturels et de terroirs,

location de vélos, réparation de vélos, offices de tourisme, transport, accompagnement, agences de voyage, collectivité.

ARTICLE 2 : Mission de Vélo Loisir Provence sur les territoires du Luberon et du Verdon

Les missions de VLP s'articulent autour de 6 axes.

Ces missions concernent pour LMV Agglomération l'ensemble de son territoire, maillé par les itinéraires composant l'offre Le Luberon à vélo et par l'EuroVelo 8 – La Méditerranée à vélo.

2.1 La réflexion sur la création des itinéraires loisirs, leur entretien et leur amélioration

VLP n'a cessé de développer des itinéraires sur les territoires qu'elle anime en collaboration étroite avec le Parc naturel régional du Luberon, les collectivités EPCI, les OGD et les Conseils départementaux. C'est ainsi que près de 800 km sont aujourd'hui balisés dans les deux sens d'une manière pérenne.

Balisé en 2018, l'itinéraire à envergure européen La Méditerranée à vélo – EuroVelo 8 renforce les flux d'entrées de cyclotouristes sur notre territoire. En juillet 2016, VLP est devenue coordinatrice et animatrice de l'itinéraire de La Méditerranée à vélo (EV8) pour la Région Sud Provence Alpes Côte-d'Azur et l'Occitanie.

Aujourd'hui, elle continue à être coordinatrice de La Méditerranée à vélo / EV8 et animatrice du Schéma Régional des Véloroutes et Voies Vertes.

VLP mène également des missions d'ingénierie auprès des collectivités pour le territoire du Grand Sud.

Objectifs :

Bien que le territoire soit précurseur au niveau régional et afin de répondre aux nouveaux besoins, il paraît important de veiller à la qualité des itinéraires tant en termes de tracé, de signalisation que dans l'offre proposée aux cyclistes :

- Maintenir l'offre d'itinéraires en veillant à la qualité du jalonnement existant
- Développer le maillage sur le territoire
- Améliorer les itinéraires existants en menant une réflexion sur la signalisation, les équipements et les tracés.

2.2 Appuis de l'agglomération au développement du vélo au quotidien,

EXEMPLE C A LUBERON MONTS DE VAUCLUSE L'agglomération en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité à dans son champ de compétence le développement du vélo comme alternative à l'automobile dans les déplacements quotidiens.

Dans ce cadre là, l'agglomération va réaliser à partir de 2024 un schéma directeur des aménagements cyclables sur son territoire. La question des aménagements cyclables est aussi étudié à l'échelle de territoire plus élargie comme la conférence des territoires et les contrats opérationnels de mobilité. VLP en tant qu'expert de la thématique sera fortement associé à ces réflexions.

2.3 La structuration de l'offre

VLP a été reconnue par la Région Sud évaluatrice de la marque nationale « Accueil Vélo » sur le Luberon et Verdon, confortant son rôle comme interlocuteur privilégié auprès des prestataires touristiques. Le nombre de prestataires labélisés donne une visibilité certaine à ces deux destinations, et la mise en lien des acteurs et leur implication dans ce projet de développement touristique partagé nourrit une dynamique collective au profit des territoires.

La mise en réseau des prestataires touristiques permet de construire et de valoriser une offre diversifiée et participe à augmenter sa qualité. La structuration de l'offre passe par une animation et une sensibilisation des membres aux problématiques liées au tourisme à vélo. Les actions menées se déroulent hors des périodes de haute et moyenne saison touristique. Les animations peuvent prendre des formes diversifiées selon les thèmes abordés :

- Eductours permettant la connaissance du territoire, des itinéraires et des professionnels,
- Ateliers techniques permettant une meilleure connaissance de la pratique et du vélo,
- Groupes de travail thématiques favorisant l'évolution des services à proposer,
- Conférences apportant des informations sur les besoins des usagers ou sur les nouvelles pratiques.

Objectifs :

- Assurer le respect des critères du référentiel « Accueil Vélo » chez les prestataires du réseau
- Organiser la qualification de l'offre liée au tourisme à vélo et accompagner les professionnels dans la mise en conformité relative au référentiel « Accueil Vélo » via la mise à disposition d'outils d'aide à la qualification
- Assurer la qualité des services liés au tourisme à vélo et s'insérer dans une démarche de progrès
- Améliorer l'offre et les services proposés par les prestataires touristiques
- Orienter les futurs choix d'aménagement de mise en tourisme et de positionnement marketing de la destination
- Mesurer en interne les retombées économiques du tourisme à vélo

2.4 La communication et la promotion du réseau et des itinéraires

Les outils déployés par Vélo Loisir Provence permettent une visibilité de l'offre des itinéraires et des services. L'ensemble de l'information apportée facilite la réalisation du séjour du cycliste sur la destination Luberon, en toute autonomie. Chaque année, ces outils sont évalués, améliorés et mis à jour afin de valoriser au mieux l'offre des destinations, en mettant en avant les nouveautés. Les outils papiers sont diffusés dans les salons et forums grand public auquel participe Vélo Loisir Provence, dans les offices de tourisme de destination Luberon, ainsi que dans l'ensemble des établissements touristiques adhérents et partenaires. Ils sont également relayés auprès des prescripteurs du territoire, lors de l'accueil de journalistes, bloggeurs et tour-opérateurs.

Aujourd'hui, les principaux outils de communication édités et animés par VLP sont :

- Les dépliants par itinéraire
- Le site web : www.veloloisirprovence.com regroupant les déclinaisons territoriales www.luberonavelo.com et www.leverdonavelo.com et la carte interactive et responsive (en ligne à partir de mai 2021)
- Les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, YouTube, LinkedIn)
- Un dossier presse technique à destination des prescripteurs

L'univers et la politique de communication et de promotion de la destination Le Luberon à vélo ont été mis en place depuis presque 10 ans maintenant. Aujourd'hui, un nouveau positionnement est nécessaire au vu de l'évolution des outils, de la ligne de communication de nos partenaires et des besoins des usagers.

En 2024, si le budget le permet, une étude stratégique pour le développement d'outils et la réflexion sur la refonte de la promotion des destinations en collaboration avec nos partenaires pourraient être mise en œuvre.

Objectifs :

- Adapter les outils de communication de l'offre vélo aux besoins des touristes et prescripteurs
- Accompagner les touristes à la préparation de leurs séjours en amont, en voyage individuel ou séjour organisé
- Favoriser l'appropriation de la destination par les prescripteurs
- Maintenir l'image des destinations Luberon à vélo et Verdon à vélo via une communication homogène sur l'ensemble des territoires

2.5 Expertise et veille sur l'évolution des pratiques la prospective

VLP participe aux commissions de développement et de promotion du vélo à l'échelle départementale, régionale et nationale. Dans le cadre de la mise en œuvre de projets ambitieux tels que le Schéma Régional des Véloroutes et Voies Vertes, VLP est devenu un partenaire majeur et travaille en collaboration avec :

- Vaucluse Provence Attractivité
- Le Département de Vaucluse
- Le comité de pilotage de l'animation du Schéma Régional des Véloroutes et Voies Vertes,
- Les associations territoriales,
- La Région Sud Provence Alpes Côte-d'Azur : service Transports
- La FUB, l'AF3V, Vélo et Territoires et France Vélo Tourisme

Forte de son expertise acquise au fil des ans, VLP a étendu ses compétences à la pratique du vélo sous toutes ses formes et pour tous les publics. VLP peut intervenir dans le cadre de la réflexion autour des déplacements actifs touristiques et quotidiens.

Les actions annuelles définies dans les axes 2.1 à 2.6 dépendent des financements des partenaires. Au vu de leur diminution d'année en année, une réflexion avec les l'ensemble des adhérents collectivités et professionnels du tourisme et c'est dans ce sens qu'un Comité de partenaires a été créé. Un ensemble d'ateliers a été mis en œuvre pour réorienter les actions et définir une nouvelle stratégie commune.

ARTICLE 3 : Le projet de VLP sur le territoire de la Commune de Pertuis et l'office de Tourisme de Pertuis

3.1 Contexte

Positionnement de la commune de Pertuis et OT de Pertuis concernant le tourisme à vélo, les déplacements quotidiens et les mobilités

Par ailleurs, le développement de l'écomobilité touristique représente un levier transversal en faveur d'une mobilité durable sur le territoire communautaire.

3.2 Présentation du partenariat

la Commune de Pertuis et l'office de Tourisme de Pertuis souhaitent entamer des actions de partenariat solides pour concrétiser une politique volontariste en faveur de la mobilité durable et ainsi :

- Promouvoir la pratique cyclable touristique et utilitaire à l'échelle de la commune en lien avec les territoires voisins.

- Permettre aux habitants et visiteurs du territoire de la commune, un déplacement à vélo sécurisé, continu et agréable.

3.4 Objectifs

L'objectif de ce partenariat se décline en 6 axes principaux décrits ci-dessous. Chaque année, une feuille de route sera établie pour cibler les actions prioritaires.

3.4.1 La réflexion sur le développement des aménagements, des équipements et infrastructures

- Animation de la Destination Le Luberon à vélo
- Appui à l'entretien de l'itinéraire « Le Pays d'Aigues à vélo »
- Accompagnement à l'amélioration des équipements publics et leur valorisation, notamment :
 - o Accompagnement à la mise en place et à la valorisation des zones de stationnement vélos
 - o Accompagnement dans le choix des équipements (abris, racks, jalonnement)
- Sensibilisation au développement de l'intermodalité
- Développement de la Durance à vélo

3.4.2 La structuration et le développement de l'offre et des services

- Qualification et déploiement de la marque « Accueil vélo » sur le territoire.
- Animation du réseau : éductours et/ou webinaires,
- Sensibilisation du réseau de professionnels, prescripteurs, personnel OTI, élus pour contribuer à la construction d'une culture vélo
- Accompagnement des porteurs de projet au développement de services vélo liés au cahier des charges Accueil Vélo

3.4.3 La communication et la promotion du réseau et des itinéraires

- Edition et diffusion de la documentation et autres outils de communication
- Animation du site internet et des réseaux sociaux
- Contribution thématique à la base de données APIDAE en lien avec l'Office de tourisme
- Présence à des salons grand public et des forums spécialisés en partenariat
- Partenariats Chemins des Parcs
- Valorisation des espaces VTT-FFC

3.4.4 Expertise et veille sur l'évolution des pratiques

- Participations aux animations organisées sur le territoire et aux réunions sur la mobilité et ses problématiques quotidiennes (*ex : Plan Mobilité*)
- Accompagnement à l'amélioration des équipements publics
- Conduite d'une enquête « pratiques et clientèles vélo » auprès des professionnels du tourisme
- Veille sur l'évolution de la marque « Accueil vélo »
- Lien avec le Département de Vaucluse et le SMAVD
- Lien avec France vélo Tourisme et le Conseil Régional pour le suivi du développement de la politique vélo
- Réflexion sur le développement du vélo au quotidien avec les acteurs du territoire

ARTICLE 4 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée de 2 ans
Elle prendra effet à compter du 1^{er} janvier de l'année de la signature.

ARTICLE 5 : Cotisation et moyens techniques mis à disposition par la Commune de Pertuis et l'office de Tourisme de Pertuis

5.1 Cotisation

La présente convention fixe le montant de la cotisation à 2 700 € par an, se montant se répartie de la façon suivante entre la Commune de Pertuis et l'office de Tourisme de Pertuis :

- 1 350 € comprenant la structuration et le développement de l'offre et des services, la communication et la promotion du réseau et des itinéraires et l'expertise et veille sur l'évolution des pratiques, pris en charge par l'office de Tourisme de Pertuis.
- 1 350 € comprenant les projets structurant concernant les équipements, les projets d'aménagements ; pris en charge par la Commune de Pertuis

Cette cotisation sera versée dans sa totalité dès la signature de la présente convention puis chaque année sous présentation d'un appel de cotisation annuel et d'un bilan des actions menées.

La Commune de Pertuis, en sa qualité d'adhérent, peut se présenter au Comité de Direction de VLP dans le collège « Collectivités ».

L'office de Tourisme, en sa qualité d'adhérent, peut se présenter au Comité de Direction de VLP dans le collège « Organisme de promotion ».

5.2 Participation technique

Un (ou plusieurs) référent(s) sera (seront) désigné(s) selon les actions.

Dans la mesure du possible, VLP pourra bénéficier d'appui technique et logistique en fonction des actions prévues dans l'année.

ARTICLE 6 : Bilan d'activités

Chaque année, une réunion de bilan et de réflexion sur les projets d'actions pour l'année suivante sera réalisée. A sa suite, VLP adressera à la Commune de Pertuis et à l'office de Tourisme de Pertuis un rapport d'activités, un bilan financier et le projet d'actions pour l'année suivante sous format numérique.

ARTICLE 7 : Litige

En cas de litige entre les deux parties portant sur l'interprétation ou l'application des articles de la présente convention, une recherche de solution à l'amiable sera recherchée. En cas d'échec d'un accord, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation du Tribunal Administratif compétent.

Fait à Pertuis,

Le.....

En 3 exemplaires originaux

Pour Vélo Loisir Provence

Le Co-Président

M. Frédéric SACCO

« Lu et approuvé »

Pour la commune de Pertuis

Le Maire

M. Aurélien AUCLAIR

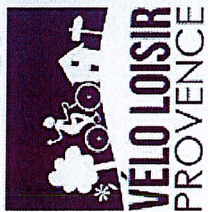
« Lu et approuvé »

Pour l'Office de Tourisme de Pertuis

Le/la président-e

M. xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

« Lu et approuvé »



VELO LOISIR PROVENCE

UNE ASSOCIATION AU SERVICE DE LA
PRATIQUE DU VÉLO

PRÉSENTATION DE LA COORDINATION LUBERON
ET VERDON

Juin 2026



Qu'est ce que Vélo Loisir Provence ?

Une association territoriale pour le développement de la pratique du vélo qui a démarré par un groupement de professionnels il y a 30 ans.

Aujourd'hui, constituée en 3 pôles :

1. Coordination des destinations Luberon et Verdon (*détail p. 10 et suivantes*)
2. Développement du vélo quotidien en Pays d'Apt Luberon et animation d'un lieu dédié LA PETITE VITESSE
3. Accompagnement et services aux collectivités
 - Coordination de ViaRhona Sud pour la Région AURA
 - Coordination de La Méditerranée à vélo pour le CRT PACA
 - Animation du Schéma Régional des VVV pour le CRT PACA
 - Elaboration de schéma directeur cyclable pour une commune du Luberon
 - Organisation d'un événementiel pour une Communauté d'Agglomération
 - Accompagnement travaux RTE



L'ASSOCIATION VÉLO LOISIR PROVENCE



Des professionnels engagés pour le
développement et la structuration de l'offre vélo
en Région Sud



Un réseau de + 200 professionnels du tourisme
partenaires dans le Luberon et Verdon



Renforcer le tissu économique du vélo



Renforcement de la culture vélo pour tous et
encouragement au changement de pratique

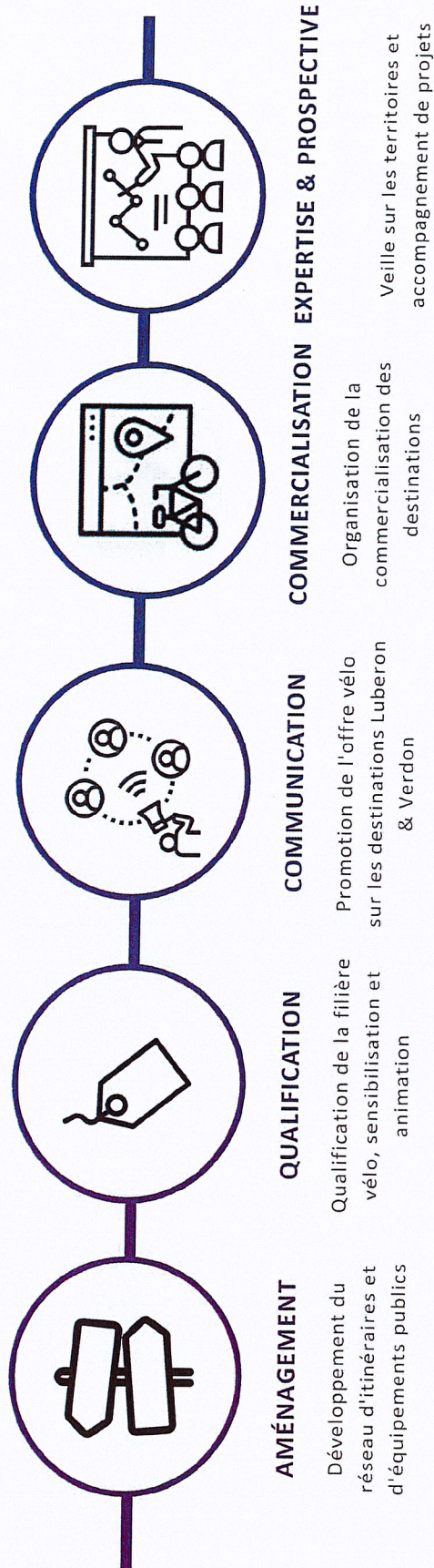


Encourager les mobilités actives en milieu rural



Vélo Loisir Provence

Une association de développement du tourisme à vélo dans le Luberon et le Verdon



VÉLO LOISIR PROVENCE LA GOUVERNANCE



COMITÉ DE DIRECTION



3 CO-PRÉSIDENTES

Issues des 3 collèges élus pour 3 années

M. Frédéric SACCO / M. André BERGER / M. Franck DELAHAYE



3 CO-PRÉSIDENTES SUPPLÉANTES

dont les Parcs naturels du Luberon et du Verdon

M. Patrick COURTECUISSÉ / Mme Nathalie PEREZ-LEROUX / M. Franck DELAHAYE



Issues de chacun des 3 premiers collèges

dont 2 pour les fonctions de trésorier et secrétaire

Mme Nathalie PEREZ-LEROUX / M. Philippe RONDOT

- 7 MEMBRES ÉLUS COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
- 8 MEMBRES ÉLUS ORGANISMES DE PROMOTION
- 8 MEMBRES ÉLUS PROFESSIONNELS DU TOURISME
- 3 MEMBRES ÉLUS USAGER & ASSOCIATIONS

Conventions avec les collectivités et OGD

Partenaires	Durée de la Convention	Membre du Comité de Direction (par Collège)	
		collectivités	OGD
Dracénie Provence Verdon Agglomération (83)	2024 / 2027		
Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon (83)	2024/2027	X	X
Provence Verte Verdon (OGD) (83)	2024/2027		
Provence Alpes Agglomération (04)	2024/2027		
Parc naturel régional du Verdon (04/83)	2025/2028	X	
Parc naturel régional du Luberon (04/84)	2024/2027	X	
Durance Luberon Verdon Agglomération (04)	2024/2027		X
Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure (04)	2025/2028	X	
Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon (84)	2024/2027	X	X
Communauté de Communes CoteLub (84)	2024/2027	X	
Luberon Monts de Vaucluse Agglomération/OGD Destination Luberon (84)	2024/2027	X	X

Généralement, les liens avec les offices de tourisme restent techniques et collaboratifs



Vélo Loisir Provence

Une équipe dynamique et des compétences multiples

LA DIRECTION



Sylvie PALPANT

Directrice de Vélo Loisir Provence
sylvie.palpant@veloloisirprovence.com
Lien avec les collectivités, gestion de projets

POLE DEVELOPPEMENT DE PROJET



Sophie BELLIN

Chargée de projets cyclable
sophie.bellin@veloloisirprovence.com

Chargées de projet coordination de La Méditerranée à vélo,
ViaRhôna Sud & études et conseils auprès des territoires



Lila MALLARD

Chargée de projets cyclables
lila.mallard@veloloisirprovence.com

POLE ANIMATION & PROJET LUBERON / VERDON



Dorathée GENIN

Animatrice du réseau
Verdon et Luberon
dorathée.genin@veloloisirprovence.com
Gestion des adhésions, Référente
Accueil Vélo, mise en place
d'activités, développement et
entretiens des itinéraires

POLE VÉLO QUOTIDIEN



Grégory CLAUSSÉ
Chargé de projet
La Petite Vitesse

Développement de l'usage du vélo
quotidien auprès des
habitants du Luberon
gregory.clausse@veloloisirprovence.com

Envoyé en préfecture le 02/10/2026

Reçu en préfecture le 02/10/2026

Publié le

ID : 084-218400893-20260928-26_DGS_299-DE

ST2

Les comptes-rendus

- [Rapport d'Activités 2025](#)
- [Présentation Assemblée Générale 2025 – 24 février 2026](#)
- [Compte-rendu de l'Assemblée Générale](#)
- Les comptes : [bilan](#) et [le résultat 2025](#)
- Membres du [Comité de Direction](#)

2 - Budget prévisionnel 2026

PRODUITS		BP 2026	Pôle 1 Luberon Verdon	Pôle 2 Vélo Quotidien	Pôle 3 Prestations de services
Cotisations		136 184,00	106 184,00	30 000,00	0,00
Subventions (CD 04/83/84/Leader)		86 300,00	43 000,00	43 300,00	0,00
Prestations de Services		158 340,00	0,00	3 500,00	154 840,00
Financements non déterminés		21 676,00	21 676,00	0,00	0,00
TOTAL		402 500,00 €	170 860,00 €	76 800,00 €	154 840,00 €



2 - Comité de partenaires :

Rappel des missions par axe de la coordination

AXE 1 Aménagement / équipements publics

1. Développement / amélioration des itinéraires (sécurité)
2. Veille des itinéraires
3. Entretien de itinéraires
4. Développement des équipements publics
5. Suivi schéma département cyclable

AXE 3 Communication / promotion

1. Valorisation des destinations
2. Outils print / web / RS
3. Promouvoir la pratique
4. Mise en tourisme Tour du Verdon
5. Réflexion sur une nouvelle stratégie de communication

AXE 2 Structuration de l'offre touristique

1. Développement de la Marque Accueil Vélo
2. Evolution de la marque Accueil Vélo
3. Formation / sensibilisation conseillers en séjours
4. Animations réseau
5. Outils de valorisation à disposition des marqués AV
6. Estimer les retombées économiques

AXE 4 Veille et prospectives

1. Veille nationale
2. Veille régionale
3. Etude de fréquentation

1.1 Aménagement / équipements publics

OBJECTIF (réponse à un besoin de territoire ou d'un public)	ACTION
Assurer l'entretien des itinéraires du Luberon à vélo	Entretien des itinéraires Vaucluse
Assurer l'entretien des itinéraires du Luberon et du Verdon à vélo	Veille des itinéraires Var & Alpes de Haute-Provence
Etude des possibilités d'amélioration (sécurité, POI,...) sur le Verdon et le Luberon	Sécurité, POI, échappées (valorisation des boucles locales)
Equipements publics	Mise à jour des équipements publics Incitation des communes à développer des services publics



1.2 Structuration de l'offre touristique

OBJETIF (réponse à un besoin de territoire ou d'un public)	ACTION
Former les conseillers en séjour sur l'offre vélo de leur territoire & apporter une expertise aux professionnels accueil vélo	Formation des OTI / EPCI à l'offre vélo des territoires Animation d'un webinaire d'information à l' attention des pros du réseau - 1h sujet à définir Newsletters pro semestrielles 2 x 3j
Animer et mettre en lien un réseau de professionnels et de partenaires en Région Sud	[ABS] Mise en place d'un événement fédérateur et formateur autour du vélo en Région Sud ou lub/verdon ? Participer aux inaugurations et dévoilements/bilans de saisons des partenaires
Mettre à disposition des professionnels accueil vélo des outils pour renseigner leurs visiteurs & valoriser les destinations	Organisation de la diffusion de la documentation papier auprès des prestataires du réseau Luberon / Verdon (<u>points de récupération</u>)
Déployer la marque Accueil Vélo	Sensibilisation des prestataires non marqués (webinaire)
	Sensibilisation des prestataires non marqués (rencontres)
	Réponse aux demandes de labélisation et audits des établissements (visites)
Assurer la gestion financière des adhésions au réseau	Réponse aux demandes de labélisation et audits des établissements (référéments)
	Edition des appels à cotisation

Envoyé en préfecture le 02/10/2026

Reçu en préfecture le 02/10/2026

Publié le

ID : 084-218400893-20260928-26_DGS_299-DE

S2LO

3 – Le réseau d'adhérents

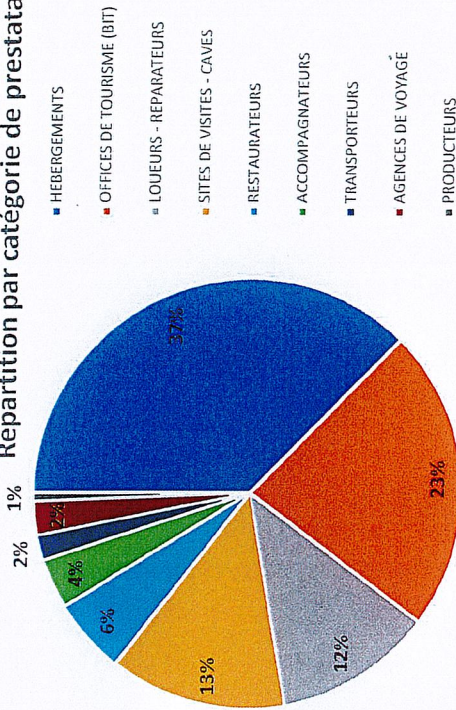
au 28.01.2026

Pôle 1 - territoires du Verdon et du Luberon

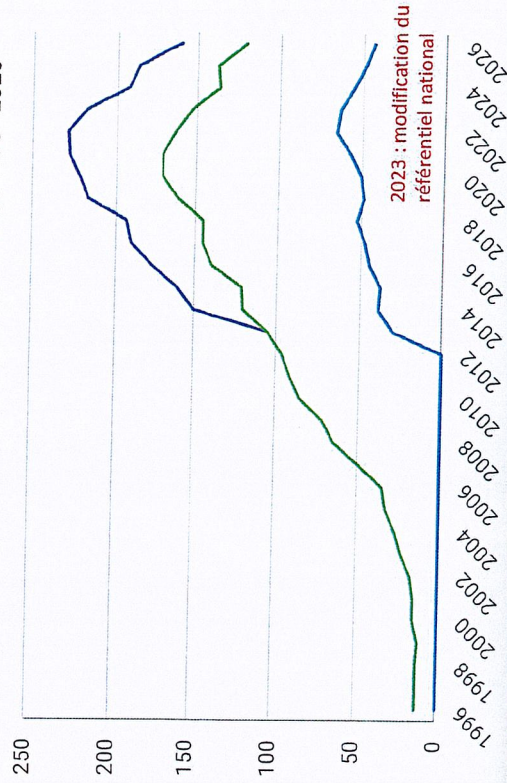
CATEGORIES	LUBERON	VERDON	TOTAL
HEBERGEMENTS	44	16	60
OFFICES DE TOURISME (BIT)	16	21	37
LOUEURS - REPARATEURS	18	1	19
SITES DE VISITES - CAVES	20	1	21
RESTAURATEURS	7	2	9
ACCOMPAGNATEURS	4	2	6
TRANSPORTEURS	3	0	3
AGENCES DE VOYAGE	3	1	4
PRODUCTEURS	1	0	1
TOTAL OFFRES RESEAU	116	44	160

Au 24.03.2026 : 165

Répartition par catégorie de prestataires



Evolution du réseau Vélo Loisir Provence 1996 - 2026



1.3 Communication / promotion (1/2)

OBJECTIF (réponse à un besoin de territoire ou d'un public)	ACTION
Valoriser les destinations	Mise à disposition de documentation vélo aux otis pour représentation lors des salons grand public auxquels ils participent Participation à des forums de voyageurs & salons Poursuite du travail sur le référencement FVT du Tour du Verdon Recueillir les mises à jour des informations adhérents Création & édition dépliants x 7 dépliants Mise à jour du site Internet Valorisation sur les réseaux sociaux de l'offre vélo du Luberon et du Verdon (FB, Lkin, Insta) Organisation photothèque / vidéothèque
Réaliser des outils de valorisation de l'offre du Luberon & du Verdon à vélo	



3 Communication / promotion (2/2)

OBJECTIF (réponse à un besoin de territoire ou d'un public)	ACTION
Promouvoir la pratique du vélo sur et pour les territoires	Coordination et accompagnement de l'auteur pour l'élaboration d'un Guide Chamina Le Luberon à vélo
	Coordination et accompagnement de l'auteur pour l'élaboration d'un Guide Ouest France Le Verdon à vélo
	Participation à des événements partenaires (max 1 / partenaire)
	Coordination d'événements à l'échelle départementale 04 : cols réservés
	Coordination d'événements à l'échelle départementale 84 : fête des vvv sur la via rhona
Renseigner les visiteurs	Coordination d'événements à l'échelle départementale 83 : Circuits du var
	Réponses aux demandes de renseignements / standard téléphonique / accueil sur place

Envoyé en préfecture le 02/10/2026

Reçu en préfecture le 02/10/2026

Publié le

ID : 084-218400893-20260928-26_DGS_299-DE



1.4 Veille et prospectives

OBJECTIF (réponse à un besoin de territoire ou d'un public)	ACTION
Analyser la fréquentation vélo des destinations Luberon & Verdon	Enquête de fréquentation auprès des prestataires touristiques
Comprendre l'évolution des pratiques vélo et son contexte politique en France	Participer aux rencontres nationales organisées par les grands acteurs du vélo
Animer et mettre en lien un réseau de professionnels et de partenaires	Participer aux conseils d'administration des grands acteurs du vélo
Créer une nouvelle synergie entre les acteurs et développer un nouveau modèle économique	Participer à la vie du réseau (conseil exploite codir...) des partenaires
	Animer le Comité de Partenaires

Evaluation

Pôle 1 : Coordination Luberon / Verdon

Forces	Faiblesses
- L'activité Vélo : une valeur sûre dans les années à venir et une filière économique vigoureuse - Des liens forts avec les partenaires - Luberon : destination établie et connue - Verdon : une fréquentation croissante - Des compétences reconnues	- Verdon : une destination en évolution mais reste à confirmer - Verdon : aujourd'hui, une gestion à distance - Restrictions budgétaires - Incertitude pour certains financements (notamment Var) - Nécessité de recrutement de RH (1,7 ETP) - Financement non pris en compte dans le SRVVV
Opportunités	Menaces
- CRT : forte implication dans les mobilités touristiques - Mutualisation des moyens des acteurs - Coopération et partage des compétences - 2026 : Accompagnement de France Active sur l'évolution de notre modèle économique [Région : <i>financement CIMA – à étudier</i>]	- Désengagement des partenaires - Des professionnels moins impliqués car très sollicités - Région : importance donnée au vélo quotidien et priorise les EV et V64 (JO 2030) - Tendance au repli territorial - Concurrence entre les destinations (Ventoux, Pré-Alpes, Tour du Pays d'Aix, Durance,...)

1- Retour sur le Comité de Partenaires du 4.12

Pôle 1 : Coordination Luberon / Verdon

Elaboration du Comité de Partenaires - Objectifs

Une démarche collective pour continuer à développer le tourisme à vélo

- Réfléchir ensemble aux « destinations VELO » Verdon et Luberon
- Mettre en place une coordination afin d'homogénéiser les services et les aménagements, promouvoir et accroître la qualité des itinéraires
- Dimensionner les projets, les répartir dans le temps en fonction des compétences de chacun, du budget que chacun est capable d'engager
- Elaborer un nouveau mode de gouvernance
- Elaborer un nouveau modèle économique

Elaboration du Comité de Partenaires

Rappel des acteurs impliqués

- **Professionnels**

Membres représentatifs des prestataires touristiques Accueil Vélo

- **Offices de tourisme Intercommunaux**

Offices de Tourisme Intercommunaux : Dracénie Provence Verdon, Lacs et Gorges du Verdon, Provence Verte Verdon, Office de Tourisme et des congrès Durance Luberon Verdon, OT Castellane, OT Moustiers, Verdon Tourisme (?) Haute-Provence Tourisme, Sud Luberon Tourisme, Pays d'Apt Luberon, Destination Luberon,

- **EPCI**

Dracénie Provence Verdon, Lacs et Gorges du Verdon, Provence Alpes Agglomération, Durance Luberon Verdon Agglomération, Pays de Forcalquier – Montagne de Lure, Cotelub, Pays d'Apt – Luberon, Luberon – Monts de Vaucluse Agglomération, Alpes Provence Verdon (?), Haute-Provence Pays de Banon (?)

- **Les Départements** des Alpes de Haute-Provence, du Var et de Vaucluse

- **Les agences de développement touristique départementales**

des Alpes de Haute-Provence, Var, Vaucluse

- **Les Parcs naturels régionaux** du Verdon et du Luberon

- **Le Conseil Régional**

- **Le Comité Régional du Tourisme**



Elaboration du Comité de Partenaires

Réflexion des actions 2028 - 2031

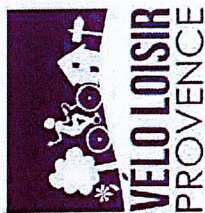
Mise en place d'ateliers de réflexion et calendrier

Calendrier

- **4 juin / 15 septembre :**
 - 2 séances en groupe de travail
 - Réflexion sur les propositions
- **3 novembre :** Création d'une feuille de route en collaboration avec les partenaires
- **2^{ème} semestre :** Organisation du plan d'action à mener sur les deux territoires
- **8 Décembre :** validation du plan d'actions 2028/2031

Ateliers de réflexion

- Présentiel et visio
- Travail en groupes de travail « Cotech » réunissant les partenaires concernés
- Elaboration du budget
- Validation en Comité de Partenaires



Vélo Loisir Provence

Association loi 1901



« Café de la Gare »
835, Avenue de la Gare
84440 Robion
Tel 04 90 76 48 05
info@veloloisirprovence.com

www.veloloisirprovence.com

